



email : tcrctrenault@wanadoo.fr	TCR	tél : 01.76.85.12.52
www.infos-cgt-technocentre.com	CTA	tél : 02.32.77.63.21

**Non à la loi travail, non à la régression sociale !
Tous en grève et à la manifestation le 26 mai !**

Tract n°17 – 25 mai 2016

Nous sommes une très large majorité (75% des salariés) à être opposés à la loi travail, des millions à nous être mobilisés depuis 2 mois, en signant une pétition, en manifestant, en faisant grève, en interpellant les députés ou encore en débattant sur les places. Nous avons poussé le gouvernement à retirer certaines dispositions du projet de loi et à mettre enfin en place des mesures pour les jeunes.

À l'Assemblée comme dans le pays, le gouvernement est minoritaire, il en est réduit à utiliser le 49-3 pour faire passer sa loi. Le pouvoir dispose de l'arme de la Constitution, nous avons la force du nombre, c'est ce qui nous a permis en 2006 d'obtenir le retrait du CPE, pourtant adopté avec le 49-3. Pour gagner il nous faut franchir un cap et élargir le mouvement, il faut que toutes celles et ceux qui sont opposés au projet de loi se mobilisent.

La semaine dernière, les mouvements de grève se sont amplifiés dans de nombreux secteurs, et notamment celui du transport, avec les cheminots, les raffineries, les routiers, les marins ou encore les dockers. Et le Premier Ministre ose parler d'essoufflement ! Il ose s'interroger sur la pertinence des manifestations ! Les salariés, vent debout contre la loi Travail, les milliers de manifestants bravant les discours alarmistes sur les manifs viennent de lui apporter une réponse magistrale. Ils ont pris leurs responsabilités, ce qui est loin d'être le cas du gouvernement.

Oui, le gouvernement est irresponsable de parier sur le pourrissement d'un mouvement !

Oui, irresponsable d'entretenir un climat anxiogène !

Oui, irresponsable de dresser les citoyens les uns contre les autres !

Oui, irresponsable de s'obstiner à vouloir imposer une loi qui fait l'objet d'un tel rejet !

Que dire enfin du Premier Ministre qui voudrait opposer manifestations sociales et initiatives sportives et culturelles. Toutes doivent pouvoir se dérouler sans limitation des libertés individuelles et collectives. C'est ça l'Etat de droit



Une nouvelle journée de grève et de manifestations est prévue le **26 mai**, une manifestation nationale aura lieu à Paris le **14 juin**, jour de l'ouverture du débat au Sénat. Des AG vont être organisées dans de nombreuses entreprises ou administrations pour permettre aux salariés de débattre ensemble des suites à donner au mouvement, de la grève et de sa reconduction. Ces mobilisations sont un point d'appui, mais elles ne doivent pas se limiter à certains secteurs ou ne concerner que certains travailleurs.

Le projet de loi travail, en facilitant les licenciements, en baissant la rémunération des heures sup et en permettant aux entreprises de contourner la loi pour faire du dumping social, menace les conditions de vie et de travail de toutes et tous. Certaines de ses dispositions concerneront plus particulièrement les salariés qualifiés, comme l'extension des forfaits jours, la possibilité par accord d'entreprise d'imposer des clauses de mobilité et de baisser les salaires, ou encore la baisse des indemnités en cas de licenciement abusif. Que nous travaillions dans le privé ou le public, que nous soyons cadre ou ouvrier, l'issue de la mobilisation sera déterminante pour notre avenir. Si elle est victorieuse, cela nous permettra d'exiger l'amélioration nos conditions de vie et de travail. Cela nous protégera un peu plus face au Medef et au gouvernement qui voudraient remettre en cause nos droits et le Code du travail.

Lorsque l'on est cadre, ingénieur, technicien, c'est parfois difficile de se mobiliser et notamment de faire grève. Parce que les directions, au nom du « devoir de loyauté », veulent faire croire que l'exercice des responsabilités exclut la liberté d'expression et de mobilisation. Ou parce que la charge de travail est deux fois plus importante le lendemain. Il est pourtant déterminant que nous nous fassions entendre. Qui dit que les cadres au forfait jours travaillent 46h30 par semaine en moyenne ? Que les femmes sont victimes au quotidien, de discriminations et de sexisme ? Qui parle de notre travail, qui peu à peu se vide de son sens à force de management par les coûts et d'exigences chiffrées ? Qui dénonce le fait que nous sommes régulièrement en désaccord avec les choix et pratiques de notre employeur tout en étant obligés de les porter auprès des autres salariés ?

Nous avons mille et une façon de faire entendre nos exigences et de nous inscrire dans la mobilisation : signer la pétition, informer et débattre avec nos collègues des dangers du projet de loi et des façons de se mobiliser ensemble, se rassembler et débrayer ensemble dans les services, participer aux grèves et aux manifestations.

**L'issue du mouvement dépend de notre mobilisation à chacune et chacun.
En joignant nos forces, cette semaine et les suivantes, nous pouvons gagner !
C'est le moment de franchir le pas, toutes et tous ensemble !**

La CGT, SUD et SMTE appellent l'ensemble des salariés :

à la Grève
et
à la Manifestation
de Bastille à Nation

le Jeudi 26 mai 2016 à 14h00

Un bus partira de la gare routière du Technocentre à 13h00.

Pour vous inscrire : <http://doodle.com/poll/xta9m9iakgdcc82c>

Rassemblement dans le hall de la Ruche
Jeudi 26 mai à 10h sur les 20 minutes de pause